

N°78 - Janvier-Février-Mars 2023

Manche

le magazine du Département
de la Manche

Mag'



LE DOSSIER

La Manche, terre de grands événements

JEUNESSE

**Le Conseil départemental
des jeunes** installé

À VOS CÔTÉS

Le Mammobile
bientôt dans la Manche

PORTRAIT

Séraphin Périer
Para-athlète complet

© Xavier Lejeune - Attitude Manche

Ensemble, faisons de 2023 une année pour la Manche !



Jean Morin

Président du conseil
départemental
de la Manche

L'année 2022 qui vient de s'achever a été de très nombreux points de vue une année hors de tous les schémas habituels auxquels nous étions jusqu'à présent confrontés.

Cet été, nous avons évité la rupture totale d'alimentation en eau potable uniquement parce que nous possédons, grâce au Syndicat Départemental de l'eau de la Manche (SDeau), un réseau interconnecté qui a permis aux territoires les mieux lotis de venir en aide aux autres. Oui, nos rivières ont été à sec, et vous avez tous pu le constater. Et nous ne savons pas ce qui nous attend en 2023.

Ces menaces de dérèglement climatique, nous les entendons depuis maintenant plusieurs années. Les messages transmis ne sont évidemment pas rassurants, mais ce qui était jusqu'au paravant évoqué au futur doit bel et bien aujourd'hui être conjugué au présent.

C'est une réalité bien palpable à laquelle nous avons été confrontés. Les élus et les services du Département de la Manche l'ont prise en compte. Nous conduisons depuis quelques années d'importants travaux d'isolation dans nos bâtiments, et en particulier dans les collèges. Nous agissons au quotidien pour quantifier le plus précisément possible et diminuer autant que de besoin nos émissions de gaz à effet de serre.

La prise de conscience s'est généralisée et nous nous engageons vers un travail de longue haleine.

L'ensemble des élus est en action pour parvenir à concilier cette impérative et nécessaire préservation de notre environnement. Pour protéger ce territoire sur lequel nous avons la chance de vivre, nous allons élaborer au cours de l'année qui vient un plan de transition énergétique et environnementale.

Pour autant, cela ne doit pas nous empêcher de poursuivre notre action dynamique au service de la Manche et de ses habitants. L'année 2023 sera à ce titre emblématique, suivie de près par une année 2024 tout aussi exceptionnelle.

En 2023, le voilier de la Manche, le *Marité*, célébrera son 100^e anniversaire. Ce magnifique trois-mâts, dernier terre-neuvas, a navigué sur presque tous les océans. Aujourd'hui, il fait rayonner la Manche lors de nombreuses manifestations nautiques. Il était encore récemment au départ de la Route du Rhum. Il sera à Granville à la fin du mois de juin et notamment les 24 et 25 juin. Ce sera l'occasion pour chacun d'entre nous de lui rendre hommage.

2024, vous le savez déjà tous, c'est le 80^e anniversaire du Débarquement. Sans doute aurons-nous une nouvelle fois encore la chance d'accueillir sur notre plage d'Utah Beach et lors de nos cérémonies quelques-uns des derniers vétérans de cette période essentielle pour notre monde actuel.

2024, ce seront aussi les Jeux olympiques. La flamme passera dans la Manche. Nous avons reçu l'accord du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Cela sera l'occasion d'un temps de partage, d'harmonie et de fête départementale autour des valeurs olympiques.

Mais avant tout cela, et au regard de l'année 2022 que nous venons de vivre, je voulais vous souhaiter à chacune et à chacun une très bonne année 2023. Je formule pour tous des vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel dans cette si belle Manche que nous aimons tant. ■

N°78 - Janvier-Février-Mars 2023 - Le magazine du conseil départemental de La Manche - Maison du Département - 50050 Saint-Lô Cedex

Directeur de la publication : Jean Morin - Rédactrice en chef : Lucile Kergueno - Rédaction : Pierre-Laurent Pizy, Emmanuelle Laubel, Lucile Kergueno - Photographies : D. Daguer - CD50 sauf mention - Conception et mise en page : Aprim Caen - Impression : Impressions LD
Distribution : La Poste / Mediapost - Tirage : 275 000 ex. - ISSN : 2101 - 8197 - Dépôt légal : à parution - Contact Manche Mag :
Tél. : 02 33 055 550 - Fax : 02 33 05 95 65 - Courriel : manchomag@manche.fr



PATRIMOINE

2023 : le *Marité* fête ses 100 ans

C'est un fameux trois-mâts baptisé le 24 juin 1923 à Fécamp. Un siècle plus tard, le *Marité* n'a pas pris une ride et continue sa belle aventure au départ de Granville, son port d'attache.



© Xavier Lachenaud - Attitude Manche



Propriétaire et armateur du navire, le Groupement d'intérêt public (GIP) *Marité* regroupe sept collectivités et associations, dont les villes de Granville et de Saint-Vaast-la-Hougue ainsi que le Département. Il est présidé par la conseillère départementale Marie-Pierre Fauvel.

Il s'en est passé des choses dans la vie du *Marité* en un siècle d'existence ! Baptisé à Fécamp en 1923, au lendemain de la Première Guerre mondiale, ce trois-mâts goélette est transformé en terre-neuvier et lève l'ancre pour la première fois en 1924 pour pêcher la morue. Le *Marité* passe ensuite sous pavillon danois, puis suédois, subissant de nombreuses transformations.

Un trois-mâts à la vie trépidante !

Il perd ses voiles au profit de moteurs et pêche successivement la morue, le hareng ou encore la crevette.

À la fin des années 1970 - début des années 1980, le *Marité* change de vie, sa troisième sur les cinq qu'on lui connaît ! Il devient alors un bateau de plaisance, toujours en Suède. Ce n'est qu'au début des années 2000 que le trois-mâts revient en France, avec la création d'un Groupement d'intérêt public (GIP) pour en assurer la gestion. Il est alors, notamment, le décor de l'émission *Thalassa* pendant un an. En 2006 et jusqu'en 2012, une restauration d'envergure menée par des entreprises de la Manche est engagée pour lui donner son éclat actuel. ■



VU PAR...

Matthieu Alluin, capitaine du *Marité*

« Le *Marité*, c'est un arrière-grand-père en pleine forme ! En un siècle, il a traversé de nombreuses péripéties et a eu bien des vies ! C'est un peu un miraculé, qui a su à chaque fois renaître grâce à des passionnés. C'est cela qui fait le charme de ce bateau. J'ai la chance d'en être le capitaine depuis dix ans, et dès que je prends la barre, je ressens une certaine émotion. J'y ai beaucoup de souvenirs à bord... Je me rappelle par exemple de la première fois que j'ai pris la barre : il fallait rentrer le bateau à Cherbourg, avec une manœuvre particulièrement délicate. Ce fut un moment chargé en émotion et en stress ! Régulièrement, nous accueillons des visiteurs qui participent aux manœuvres et c'est pour eux une très belle expérience. 2023 s'annonce comme une année exceptionnelle avec une grande fête les 24 et 25 juin à Granville. Mais tout au long de l'année, le *Marité* va aussi participer à plusieurs événements, où il sera à l'honneur, à l'image de l'Armada de Rouen en juin. »



Un programme de fête en juin 2023

Les 24 et 25 juin 2023 marqueront le point d'orgue des 100 ans du *Marité*. La fête s'annonce belle à Granville, avec des sorties en mer et des visites gratuites de la « star » de ces deux jours. D'autres vieux gréements seront aussi de la partie.

Deux grandes parades nautiques, ouvertes à tous types de bateaux, sont programmées. À quai, un village d'animations accueillera les visiteurs. Au programme : jeux et ateliers pour enfants, chants marins, exposition sur l'histoire des terre-neuviers et du *Marité*, ateliers de cuisine en lien avec la morue et la crevette, concerts, sans oublier un spectacle qui pourrait être programmé le samedi soir. En mer aussi, les activités ne manqueront pas, à l'image des initiations en dériveurs et des embarquements qui seront proposés à bord de la flottille présente pour l'occasion.

> Plus de détails sur l'événement : marite.com



UNE QUESTION À...

Catherine Brunaud-Rhyn, vice-présidente déléguée à l'attractivité, la culture et la valorisation du territoire.

Les événements contribuent-ils au rayonnement de la Manche ?

« Sans aucun doute! Afin de mieux faire connaître le territoire, il est utile de compléter l'offre d'événements locaux (déjà dense !) par l'accueil de grands événements ponctuels. À forte résonance médiatique, leur potentiel d'accueil du public, spectateurs ou téléspectateurs est particulièrement intéressant et contribue à animer davantage le département. Pour valoriser notre image à l'extérieur, il nous faut, en particulier, capitaliser sur

les événements qui mettent en lumière notre territoire. 2024 promet d'être une année phare avec le 80^e anniversaire du Débarquement, les Jeux olympiques et paralympiques ou encore les championnats de France de cyclisme. Ces manifestations, dont la portée est nationale voire internationale, constituent une opportunité pour que le public découvre la Manche sous un autre angle. »

NAUTISME

Évidence nautique : un ambassadeur de choix !

Bien plus qu'une marque ou qu'un nom de bateau, Évidence nautique est un projet du Département, voué à s'inscrire dans la durée. Il est piloté par un équipage prêt à porter haut et loin les atouts de la Manche !



(De gauche à droite)
Alexis Loison,
Nicolas Jossier
et Benoît Charon
aux côtés de
Jean Morin,
lors du Nautic à Paris
en décembre.

Promouvoir le territoire mais aussi créer du lien : au-delà des résultats sportifs, les objectifs d'Évidence nautique sont également solidaires.

De nombreuses perspectives

Basé dans les ports manchois, le bateau de course (un Class40 performant, dernière génération) participera à l'animation du littoral et offrira l'opportunité d'une rencontre en mer ou sur les pontons pour les habitants.



À NOTER

À l'occasion des 100 ans du Marité, des baptêmes de navigation seront proposés pour les jeunes des écoles de voile.

« Le leitmotiv de notre équipage sera cette fierté d'appartenance à un territoire riche d'un des littoraux maritimes le plus attractifs de France. »

Au programme, seront notamment organisés des rencontres et ateliers pédagogiques avec les collégiens manchois ainsi qu'avec les jeunes conseillers départementaux, afin de les sensibiliser par exemple à l'environnement maritime du département.

Visite du bateau, participation à sa mise à l'eau, à l'installation des voiles, navigation le temps de quelques heures lorsque cela sera possible... les bénéficiaires des services sociaux accompagnés par le Département seront également associés au projet, « une opportunité de les immerger dans une découverte de la mer et changer leur rapport aux autres », précise Nicolas Jossier. « Qu'il s'agisse de renforcer les liens avec le territoire et les différents publics cibles, de jouer un rôle d'incubateur de jeunes marins, de communiquer et mettre en valeur le nautisme départemental, mais aussi de viser les podiums... nos objectifs sont nombreux ! »

Une équipe expérimentée

Gestion du projet et relations avec les partenaires, performance et navigation, entraînement et suivi d'équipage : Nicolas Jossier (46 ans, Granville), Alexis Loison (38 ans, Cherbourg-en-Cotentin) et Benoît Charon (59 ans, Granville), référents et pilotes du projet Évidence nautique, sont des marins avec palmarès. Impliqués dans le développement du milieu nautique manchois, ils sont connus du grand public et des professionnels.

Intégrer les nouveaux talents

À bord du bateau, lors d'entraînements et sur les différentes courses, embarqueront également des navigants licenciés dans les clubs du département ainsi que des Manchois d'origine, à « fort potentiel ». L'idée étant d'intégrer et détecter de jeunes navigants prometteurs pour la course au large ! « De 18 à 60 ans, les navigants seront de génération différente, mais la force de notre équipe est de pouvoir mixer les savoirs pour accélérer la transmission. » ■

CALENDRIER (prévisionnel)

Courses à objectifs

- **Normandy Channel Race**
départ le 4 juin 2023 (+ septembre 2024)
- **Rolex Fastnet Race** - 20-29 juillet 2023
- **Transat Jacques Vabre** - novembre 2023
- **Drheam Cup** - juillet 2024